

Numéros utiles

Consultations: Pharmacie de garde : Généraliste de garde :

0900 / 10 500 0800 90 988 ou 1733

EpiCURA mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl Siège social:

T.: 078 / 150 170 www.epicura.be









Service des **URGENCES**



Le service d'urgences accueille et soigne toute personne qui s'y présente et nécessite des soins. Une permanence 24h/24 est assurée par des médecins, des infirmiers spécialisés en soins d'urgence, des infirmiers chevronnés et des secrétaires.

L'accueil

Vous êtes accueilli(e) par la secrétaire :

- présentez votre carte d'identité afin de créer votre dossier médical et précisez le nom de votre médecin traitant;
- précisez tout changement d'adresse ;
- proposez les coordonnées de vos proches afin de les contacter si nécessaire.

L'évaluation

Après votre inscription au guichet, l'infirmier(ère) TRI vous prend en charge de manière personnalisée et

- place un bracelet d'identification à votre poignet ;
- s'informe du motif de votre venue ;
- évalue la gravité de votre état et se réfère si besoin au médecin ;
- définit vos besoins de santé et vos priorités de soin :
- vous conduit dans une salle de soins ou une salle d'attente selon la gravité de votre état et la disponibilité des locaux;
- prend connaissance du courrier ou des examens complémentaires de votre médecin :
- pratique certains actes (prise de la tension artérielle, rythme cardiaque, glycémie,...);
- soulage votre douleur si nécessaire ;
- vous oriente vers la salle d'attente, une salle d'examen ou une consultation.

Nous vous conseillons de laisser vos objets de valeur à vos accompagnants.

L'attente

Nous faisons tout pour que votre attente soit la plus courte possible. L'ordre de priorité aux Urgences est établi selon la gravité de votre état. Notre travail est imprévisible et vous devez parfois patienter pour les raisons suivantes :

- nombreux patients dans le service ;
- afflux de patients prioritaires ;
- attente des examens et de leurs résultats ;
- avis demandé à un médecin spécialiste ;
- surveillance particulière nécessaire.

Quelques règles à respecter

- Ne stationnez pas votre voiture dans le sas des ambulanciers ou à un endroit qui gêne les entrées.
- Ne fumez pas dans le service!
- Evitez d'utiliser votre GSM.
- Vous avez faim ou soif ? Demandez l'avis des soignants.
- Réduisez au maximum les déplacements dans le service : les autres patients ont besoin d'intimité, de confidentialité et de calme.
- Limitez les visites à maximum 1 personne accompagnante.

Revenez aux Urgences si

- la situation s'aggrave malgré le traitement et vous n'avez pas la possibilité de consulter votre médecin :
- de nouvelles plaintes apparaissent.

Le service des urgences n'assure pas

- la continuité des soins ;
- le renouvellement d'ordonnance ;
- la prolongation d'incapacité de travail ;
- le certificat de guérison ;
- le certificat d'aptitude au sport ;
- les tests de grossesse.